

Rapport financier trimestriel

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

30 juin 2022

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Table des matières

30 juin 2022

	<u>Page</u>
Aperçu de la Société	1
Résultats trimestriels	2-3
Analyse des risques	3
Rapport sur l'utilisation des crédits	3
Déclaration de responsabilité de la direction	4
État de la situation financière non audité	5
État des résultats non audité	6
État des gains et pertes de réévaluation non audité	7
État de la variation des actifs financiers nets non audité	8
État des flux de trésorerie non audité	9
Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités	10-17

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

30 juin 2022

Le présent rapport financier trimestriel de Marine Atlantique S.C.C. (la Société) porte sur la période de trois mois close le 30 juin 2022. Il doit être lu en parallèle avec le Sommaire du plan d'entreprise de 2021-2022/2025-2026 de la Société et son Rapport annuel de 2021-2022, qui comprend les états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2022. On peut trouver des renseignements sur la Société, notamment le Rapport annuel et le Sommaire du plan d'entreprise, une fois qu'ils auront été approuvés par le gouvernement fédéral, à www.marineatlantique.ca.

Les états financiers non audités et les notes complémentaires ont été établis selon les Normes comptables du secteur public. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Marine Atlantique S.C.C. est une société d'État fédérale chargée de remplir le mandat constitutionnel d'offrir un service de transport de marchandises et de passagers entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce service assure une liaison essentielle entre la province de Terre-Neuve-et-Labrador et le Canada continental.

Marine Atlantique S.C.C., qui a son siège social à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), gère des terminaux à Port aux Basques et Argentia, à Terre-Neuve-et-Labrador, et à North Sydney, en Nouvelle-Écosse. La Société assure deux liaisons : un service de traversier quotidien de 96 milles marins maintenu à longueur d'année entre Port aux Basques et North Sydney, et un service de traversier saisonnier de 280 milles marins entre Argentia et North Sydney.

Pour s'acquitter de son mandat, Marine Atlantique S.C.C. exploite une flotte composée de quatre traversiers de cote glace : le *Blue Puttees*, le *Highlanders*, l'*Atlantic Vision* et le *Leif Ericson*. La Société fait chaque année rapport au gouvernement du Canada par l'entremise du ministre des Transports.

Pour garantir l'exploitation sécuritaire des navires en mer, Marine Atlantique S.C.C. est assujettie à diverses lois et divers règlements, dont le *Code canadien du travail*, le *Règlement sur la sécurité et la santé au travail (en milieu maritime)*, la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* et ses règlements, la *Loi sur la responsabilité en matière maritime* et ses règlements, la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, la *Loi maritime du Canada*, la *Loi sur le cabotage*, le *Règlement sur la sûreté des traversiers intérieurs* et la Partie III du *Règlement sur la sûreté du transport maritime*. La Société est également assujettie à la *Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS)*, le plus important de tous les traités internationaux visant la sécurité des navires marchands.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

30 juin 2022

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Aperçu de la performance financière de la Société (en milliers de dollars)

Trimestre clos le 30 juin 2022										
	Réel		Budget		Exercice précédent		Écart par rapport au budget ¹		Écart par rapport à l'exercice précédent ¹	
		\$		\$		\$	\$	%	\$	%
Revenus	29 121	\$	27 329	\$	22 097	\$	1 792	7 %	7 024	32 %
Charges	64 779	\$	65 518	\$	58 527	\$	739	1 %	(6 252)	-11 %

¹ Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux montants inscrits au budget/comptabilisés pour l'exercice précédent.

Aperçu statistique

Trimestre clos le 30 juin 2022										
	Réel		Prévisions		Exercice précédent		Écart par rapport aux prévisions ²		Écart par rapport à l'exercice précédent ²	
							#	%	#	%
Passagers	77 374		68 636		27 074		8 738	13 %	50 300	186 %
Véhicules de tourisme	31 562		26 004		8 538		5 558	21 %	23 024	270 %
Véhicules utilitaires	25 607		23 872		25 276		1 735	7 %	331	1 %
Équivalents autos ³	141 144		126 795		113 521		14 349	11 %	27 623	24 %
Traversées	457		396		417		(61)	-15 %	(40)	-10 %

² Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux prévisions/résultats de l'exercice précédent.

³ Un équivalent auto ou EA correspond à la longueur moyenne d'une automobile.

REVENUS

Les revenus de la Société ont été supérieurs de 7 % à ce qui était prévu au budget. Les volumes de trafic ont été plus élevés que prévu dans tous les secteurs.

Les revenus de la Société ont été de 32 % plus élevés que ceux de l'exercice précédent. Bon nombre des restrictions de voyage liées à la COVID-19 ont été levées, et le nombre de passagers s'est accru fortement, tandis que le trafic de véhicules commerciaux est demeuré stable. Toutes les commodités à bord ont été ouvertes au cours du trimestre, comparativement à une offre limitée l'an dernier.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

30 juin 2022

CHARGES

Comparaison avec le budget

Les charges de la Société ont été inférieures de 1 % par rapport au budget au cours du trimestre. Il y a eu des économies dans les charges d'exploitation principalement en raison du report d'initiatives. Les frais de carburant étaient plus élevés que prévu, car les prix sont en hausse par rapport à la cible.

Comparaison avec l'exercice précédent

Les charges de la Société ont augmenté de 11 % pour le trimestre considéré par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont été plus élevées, la Société ayant repris ses activités normales en raison du nombre moindre de restrictions liées à la COVID-19 comparativement à l'exercice précédent. Le service d'Argentia a rouvert ses portes en juin cette année, comparativement à juillet l'année dernière. La capacité de répondre à la demande s'est accrue, ce qui a fait augmenter considérablement les coûts de main-d'œuvre. Les frais de carburant ont considérablement augmenté en raison de la hausse des prix. La consommation de carburant a également été plus élevée, puisque la Société a effectué 40 traversées de plus.

Immobilisations corporelles

La Société a consacré 13,5 millions de dollars à ses immobilisations corporelles au cours du premier trimestre dans le cadre de son programme de réinvestissement en continu dans ses actifs. Cela comprend une somme de 10,6 millions de dollars pour des projets visant la flotte et une somme de 2,9 millions de dollars pour le remplacement et la modernisation des installations côtières, l'acquisition de systèmes de technologie de l'information et de divers matériels ainsi que les investissements dans l'innovation.

Prévisions

D'après les résultats des trois premiers mois de l'exercice et le budget alloué pour le reste de l'exercice, la Société prévoit de fonctionner dans le respect du cadre financier approuvé. Les buts ou les objectifs de la Société n'ont pas été modifiés par rapport au Sommaire du plan d'entreprise de 2021-2022/2025-2026.

ANALYSE DES RISQUES

Les risques financiers auxquels est exposée la Société ont déjà été communiqués dans le Sommaire du plan d'entreprise de 2021-2022/2025-2026 et le Rapport annuel de 2021-2022 de la Société. Il n'y a eu aucun changement important par rapport aux risques.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

La Société a reçu des crédits parlementaires de 23 millions de dollars du gouvernement du Canada au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2022. Des renseignements sur la méthode de comptabilisation des crédits parlementaires sont présentés à la note 2 a) afférente aux états financiers intermédiaires non audités de la Société. La note 5 afférente à ces états financiers décrit l'utilisation des crédits parlementaires reçus au cours de la période.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Rapport financier trimestriel
30 juin 2022

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, aux dates présentées dans les états financiers trimestriels et pour les périodes closes à ces dates.



Le président et chef de la direction,
Murray Hupman, ing.



Le vice-président aux Finances,
Shawn Leamon, CPA, CGA

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Le 8 août 2022

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Etat de la situation financière non audité

Au 30 juin 2022
(en milliers)

	<u>30 juin</u> <u>2022</u>	<u>31 mars</u> <u>2022</u>
Actifs financiers		
Trésorerie (note 4)	14 841 \$	9 955 \$
Débiteurs	10 246	14 438
Somme à recevoir du gouvernement du Canada (note 5)	-	13 954
Stocks destinés à la revente	381	381
Dérivés	19 531	10 842
Actif au titre des prestations de retraite constituées	163 562	161 633
	<u>208 561 \$</u>	<u>211 203 \$</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	28 468 \$	29 088 \$
Dérivés	599	804
Revenus reportés	18 294	11 978
Somme à payer au gouvernement du Canada (note 5)	4 222	-
Charges à payer au titre des indemnités de vacances	6 608	6 487
Passif au titre des prestations de retraite constituées	3 123	3 123
Passif au titre des avantages complémentaires de retraite constitués	52 317	52 258
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi constitués	11 857	11 272
	<u>125 488</u>	<u>115 010</u>
Actifs financiers nets	<u>83 073 \$</u>	<u>96 193 \$</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	368 451	369 308
Stocks destinés à la consommation	21 018	30 650
Charges payées d'avance	7 140	5 344
	<u>396 609</u>	<u>405 302</u>
Excédent accumulé	<u>479 682 \$</u>	<u>501 495 \$</u>

Éventualités (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État des résultats non audité
Pour la période close le 30 juin 2022
(en milliers)

	2022		2021
Revenus			
Produits des activités de transport	26 604	\$	20 207
Produits du supplément pour le carburant	2 477		1 870
Autres produits	40		20
	<u>29 121</u>		<u>22 097</u>
Charges			
Salaires et avantages sociaux	26 549		23 208
Droits d'affrètement	3 753		3 837
Carburant	9 960		5 507
Matériaux, fournitures et services	6 871		6 196
Réparations et entretien	1 831		2 098
Assurance, loyers et services publics	1 890		1 908
Frais de déplacement	462		15
Frais administratifs	91		222
Avantages sociaux futurs (note 6)	(852)		-
Coût de renouvellement de la flotte	18		154
Perte de change	100		14
Perte réalisée sur dérivés	409		206
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-		840
Amortissement	13 697		14 322
	<u>64 779</u>		<u>58 527</u>
(Déficit) avant le financement public	(35 658)		(36 430)
Financement public			
Exploitation	(7 725)		19 142
Immobilisations corporelles	12 840		12 880
	<u>5 115</u>		<u>32 022</u>
Déficit lié aux activités	(30 543)		(4 408)
Excédent accumulé, au début de la période	490 818		496 829
Excédent accumulé, à la fin de la période	460 275	\$	492 421
			\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État des gains et pertes de réévaluation non audité
 Pour la période close le 30 juin 2022
 (en milliers)

	2022	2021
Gains (pertes) de réévaluation cumulés, au début de la période	10 677 \$	1 407 \$
Gains (pertes) de réévaluation survenus pendant la période		
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur devises	(164)	(36)
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur dérivés	8 485	2 937
Montant reclassé dans l'état des résultats		
(Gain réalisé) perte réalisée sur dérivés	409	206
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	8 730	3 107
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période	19 407 \$	4 514 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État de la variation des actifs financiers nets non audité
 Pour la période close le 30 juin 2022
 (en milliers)

	2022	2021
(Déficit) lié aux activités	(30 543) \$	(4 408) \$
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 840)	(12 880)
Amortissement des immobilisations corporelles	13 697	14 322
Pertes (gains) sur cession d'immobilisations corporelles	-	-
(Augmentation) des immobilisations corporelles	857	1 442
Variation due aux autres actifs non financiers		
Variation nette des stocks destinés à la consommation	9 632	(2 033)
Variation nette des charges payées d'avance	(1 797)	1 147
Diminution des autres actifs non financiers	7 835	(886)
Gains (pertes) de réévaluation nets	8 730	3 107
Diminution des actifs financiers nets	(13 121)	95
Actifs financiers nets au début de la période	96 193	81 467
Actifs financiers nets à la fin de la période	83 072 \$	81 562 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État des flux de trésorerie non audité
 Pour la période close le 30 juin 2022
 (en milliers)

	Trimestres clos en	
	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - clients	34 512 \$	26 759 \$
Rentrées de fonds - autres produits	40	20
Financement public - exploitation	4 757	29 691
Financement public - immobilisations	18 533	20 771
Sorties de fonds - fournisseurs	(15 459)	(27 780)
Rentrées (sorties) de fonds - règlement de dérivés	4 726	5
Sorties de fonds - employés	(23 094)	(22 418)
Sorties de fonds - avantages sociaux futurs	(432)	(1 700)
	<u>23 583</u>	<u>25 348</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 532)	(20 770)
	<u>(18 532)</u>	<u>(20 770)</u>
Effets des variations de change sur la trésorerie	(165)	(36)
Augmentation nette de la trésorerie	4 886	4 542
Trésorerie au début de la période	9 955	10 648
Trésorerie à la fin de la période	<u>14 841 \$</u>	<u>15 190 \$</u>
La trésorerie comprend :		
Trésorerie affectée	6 060 \$	6 614 \$
Trésorerie non affectée	8 781	8 576
	<u>14 841 \$</u>	<u>15 190 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 juin 2022
(en milliers de dollars)

1. BASE DE PRÉSENTATION

Marine Atlantique S.C.C. (la Société) est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C. de 1986* établit la Société comme société d'État mère. Dans le but de se conformer à la *Politique maritime nationale* (1995), le mandat de la Société a été réduit à l'exploitation d'un service de traversiers.

La Société exploite un service de traversiers entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Les activités de Marine Atlantique S.C.C. ont un caractère saisonnier par nature. La plus forte période d'activité de la Société est l'été (deuxième trimestre) et la période la moins achalandée est l'hiver (quatrième trimestre), car les nombreux touristes préfèrent voyager l'été. La Société profite donc de l'hiver pour effectuer une grande partie des travaux d'entretien annuel nécessaires sur ses navires et ses terminaux portuaires.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été établis par la direction selon la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et conformément aux Normes comptables du secteur public du Canada. Les états financiers intermédiaires ne présentent pas toutes les informations à fournir qui sont présentées dans les états financiers annuels audités de Marine Atlantique S.C.C. Les informations présentées ci-après s'ajoutent à celles qui sont contenues dans les états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 mars 2022.

2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables du secteur public du Canada.

a) Financement public

La Société reçoit un financement public qui lui permet de répondre à ses besoins de trésorerie à court terme, notamment de faire face à l'excédent des charges d'exploitation sur les produits tirés des activités commerciales et d'acquérir des immobilisations corporelles. Le financement public reçu est comptabilisé en résultats de l'exercice au cours duquel il a été autorisé et toutes les exigences définies ont été satisfaites par la Société. Tout écart entre les montants reçus et les montants requis constitue une somme à recevoir du gouvernement du Canada (ou à payer à ce dernier). La Société vend parfois des actifs et doit alors verser le produit net de la vente des actifs au Trésor. Le cas échéant, le produit net réalisé est porté en diminution des besoins de financement de l'exploitation pour l'exercice au cours duquel la vente a eu lieu.

b) Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, et la somme à recevoir du (à payer au) gouvernement du Canada sont évalués au coût.

Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur à la date de passation des contrats sous-jacents, puis réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

non audités

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier dérivé soit décomptabilisé. À ce moment-là, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation associé à l'élément décomptabilisé fait l'objet d'une écriture de contrepassation et est reclassé dans l'état des résultats. Les instruments dérivés sont décomptabilisés à la date d'expiration des contrats sous-jacents. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

c) Indemnités d'assurance à recevoir

Les débiteurs comprennent des indemnités recouvrables sur assurances qui sont comptabilisées au moment où la Société a l'assurance raisonnable que l'assureur approuvera la réclamation et versera les indemnités.

d) Stocks

Les stocks, qui se composent principalement d'articles destinés à la consommation à bord des navires, sont évalués au coût historique ou au coût de remplacement, selon le moindre de ces deux montants.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui englobent les navires, les installations côtières et le matériel, sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé.

La flotte de la Société comprend les navires qui lui appartiennent et les projets de navires. Les installations côtières se composent des bâtiments des terminaux, des installations de débarquement, des quais et des infrastructures connexes. Le matériel comprend le matériel informatique et les logiciels, le mobilier et les véhicules.

Les principales pièces de rechange sont comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles et ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas utilisées. À cette fin, les principales pièces de rechange sont celles qu'on prévoit utiliser pendant plus d'un exercice pour une immobilisation corporelle donnée.

Le coût des travaux en cours comprend les matériaux, la main-d'œuvre directe et les frais indirects. Les montants compris dans les travaux en cours sont virés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles au moment où l'actif est prêt à être utilisé, puis ils sont ensuite amortis.

L'amortissement est calculé à des taux suffisants pour permettre la radiation du coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire. Le coût des projets à bord des navires, déduction faite de leur valeur résiduelle, est amorti sur la plus courte des durées suivantes : la durée de vie utile de l'actif ou la durée de vie utile du navire.

Les durées de vie utiles estimatives et les méthodes d'amortissement sont passées en revue à la fin de chaque exercice. Les taux appliqués aux principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

non audités

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

Navires (y compris les projets de navire)	5 % à 10 %
Installations côtières	2,5 % à 5 %
Matériel	10 % à 25 %
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée de vie utile (sur la plus courte de ces deux durées)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, la valeur de l'immobilisation est ramenée à sa valeur résiduelle, le cas échéant. Il ne peut y avoir de reprise sur réduction de valeur.

f) Avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux et les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes, au fur et à mesure que les prestations sont constituées.

i) Actif (passif) au titre des prestations de retraite constituées

La Société offre, par l'entremise d'un fiduciaire, un régime de retraite agréé à prestations déterminées qui couvre la quasi-totalité de ses salariés, un régime de retraite supplémentaire non capitalisé à l'intention des cadres supérieurs embauchés avant le 1^{er} mars 2001, et un régime d'avantages de retraite supplémentaire non capitalisé, adopté en 2006 à l'intention des titulaires de certains postes désignés, qui établit des prestations pour les services rendus depuis 2004. L'admissibilité à ce dernier régime a été élargie en vue de constituer des prestations pour les services rendus depuis 2009, au bénéfice de tous les participants au régime de retraite agréé à prestations déterminées qui sont visés par le maximum des prestations payables en vertu du régime agréé. En règle générale, toutes les prestations sont fondées sur les années de service et la rémunération moyenne la plus élevée ou la rémunération au départ à la retraite des employés.

Le coût des avantages de retraite est déterminé de façon actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations prévues au prorata des services et des meilleures estimations faites par la direction du taux de rendement prévu des placements des régimes, des taux prévus de croissance de la rémunération, des taux d'inflation prévus et de l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des régimes de retraite est fondé sur le rendement prévu des actifs du régime de retraite agréé et une estimation des coûts d'emprunt pour les autres régimes.

Le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime est fonction du rendement estimatif, selon les conditions du marché applicables à la date d'évaluation, de chaque grande catégorie d'actifs et de la composition cible d'actifs précisée dans la politique de placement établie pour le régime. Le rendement prévu des actifs est déterminé par référence à la valeur liée au marché qui est appliquée aux actifs du régime aux fins de l'établissement des états financiers. La valeur liée au marché des actifs du régime est établie en appliquant une méthode qui prévoit l'amortissement des gains et pertes relatifs au rendement prévu sur cinq ans. Les gains et pertes actuariels résultent de l'écart entre le taux de rendement réel et le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime et des variations de la valeur des obligations au titre du régime de retraite par suite de modifications d'hypothèses actuarielles ou d'écarts entre les résultats réels et les prévisions établies en fonction des hypothèses.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

non audités

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

Les gains et pertes actuariels au titre du régime de retraite agréé et du régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants. Les gains et pertes actuariels au titre de l'ancien régime de retraite supplémentaire sont amortis sur l'espérance de vie moyenne estimative des participants.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants au régime de retraite agréé et au régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 est de 10,0 ans (10,2 ans en 2021). L'espérance de vie moyenne estimative des participants à l'ancien régime de retraite supplémentaire est de 11,4 ans (12,2 ans en 2021).

ii) Avantages complémentaires de retraite

La Société fournit une assurance-vie et une assurance pour soins de santé et soins dentaires à ses employés actifs ou à la retraite. Les salariés syndiqués, les salariés non syndiqués et les cadres sont admis à bénéficier d'une couverture d'assurance-vie de base et d'assurance-vie facultative à compter du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 60 jours d'emploi continu. Les salariés syndiqués sont admis à bénéficier de prestations dans le cadre d'une assurance complémentaire couvrant les soins médicaux et dentaires à partir du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 1 040 heures de travail effectuées et les salariés non syndiqués et les cadres y sont admissibles à compter du premier jour du mois qui suit la date à laquelle ils ont été embauchés.

Le coût des avantages complémentaires de retraite est déterminé de façon actuarielle à l'aide des meilleures estimations faites par la direction du taux de participation future au régime de soins de santé et de soins dentaires des retraités, du coût moyen des soins de santé par personne assurée, des taux tendanciels du coût des soins de santé et de l'utilisation de ces soins, du taux de croissance de la rémunération et des taux de mortalité.

Les ajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés concernés.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 11,4 ans (11,4 ans en 2021). Les ajustements apportés en raison de modifications des régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

iii) Avantages postérieurs à l'emploi

Pour certains membres de son personnel en activité ou anciens salariés, la Société est un employeur auto-assuré qui est responsable du passif au titre des indemnités pour accidents de travail. Le coût de ce passif est déterminé de façon actuarielle au moyen de la valeur actualisée nette du passif lié aux accidents de travail des salariés actuels et des anciens salariés lorsque des indemnités sont accordées par la Workplace Health, Safety and Compensation Commission de Terre-Neuve-et-Labrador, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Notes complémentaires des états financiers intermédiaires
non audités
30 juin 2022
(en milliers de dollars)

du Nouveau-Brunswick ou la Workers' Compensation Commission de l'Île-du-Prince-Édouard, ou lorsque des modifications législatives sont apportées et qu'on peut raisonnablement estimer les coûts futurs prévus. La direction comptabilise les variations de la valeur actualisée nette du passif en se fondant sur les estimations actuarielles des coûts futurs mises à jour en fonction des données réelles et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles. Une estimation des coûts d'emprunt a été utilisée aux fins du calcul du taux d'actualisation de l'obligation et des intérêts débiteurs.

Les ajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne prévue de versement des indemnités qui est de 10,0 ans (10,0 ans en 2021).

g) Constatation des revenus

Les produits des activités de transport et du supplément pour le carburant sont comptabilisés lorsque les services de traversier sont rendus. Les clients de la Société doivent payer à l'avance, au moment où ils font leur réservation. Les sommes reçues sont d'abord comptabilisées comme des revenus reportés, puis constatées en tant que revenus lorsque les services de traversier sont rendus. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

h) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice. Des charges d'exploitation sont donc comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services rendus.

Les charges comprennent également des provisions qui reflètent la variation de la valeur des actifs et des passifs, y compris des provisions pour créances douteuses et pour obsolescence des stocks. Les charges englobent aussi l'amortissement des immobilisations corporelles, la consommation des stocks et les charges payées d'avance.

i) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des décaissements effectués avant l'achèvement des travaux, la livraison des biens ou la prestation des services, ou des paiements versés à l'avance aux termes de contrats de location.

j) Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les engagements et les éventualités libellés en devises sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Un gain ou une perte de change qui se produit avant le règlement est comptabilisé dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice où a lieu le règlement, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation fait l'objet d'une écriture de contrepassation dans l'état des gains et pertes de réévaluation et un gain ou une perte de change déterminé en fonction du cours du change à la date de comptabilisation initiale de l'élément est comptabilisé dans l'état des résultats.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

non audités

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent donner lieu à des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est comptabilisé et une charge est constatée. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

l) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines, qui seront dénouées par un événement futur déterminant. L'existence d'un actif éventuel est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira. Si l'événement futur déterminant est improbable ou impossible à déterminer, aucun actif éventuel n'est présenté dans les notes complémentaires.

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables du secteur public, exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs, des passifs et sur l'information sur les actifs et les passifs éventuels présentés à la date de clôture et les montants des revenus et des charges présentés au cours de l'exercice. Les estimations comptables importantes de la Société portent notamment sur ce qui suit : l'actif au titre des prestations de retraite constituées, le passif au titre de prestations de retraite constituées, les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et les litiges. Les estimations sont établies à partir des meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et elles sont révisées annuellement afin de refléter les nouvelles informations obtenues. Les résultats réels pourraient différer des estimations établies.

3. MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

La Société possède plusieurs immobilisations à long terme, dont des navires qui contiennent des quantités indéterminées d'amiante. Dans le cadre de son programme d'entretien, l'amiante et les autres matières contrôlées sont manipulés et éliminés conformément à la réglementation. Dans la mesure du possible, les navires déclassés sont vendus sur les marchés secondaires à un acheteur responsable qui les maintiendra en service actif. Dans ces circonstances, l'état du navire, y compris la présence de toute matière contrôlée comme l'amiante, sera entièrement divulgué et la remise en état, ainsi que toute obligation éventuelle de mise hors service, deviendra la responsabilité du nouveau propriétaire.

La Société a conclu certains baux d'exploitation dans le cadre desquels le navire ou la structure seront retournés dans leur état d'origine. Compte tenu de la nature des immobilisations et des options disponibles à l'heure actuelle, il est impossible d'estimer de façon raisonnable l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations. Aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers pour le moment.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Notes complémentaires des états financiers intermédiaires
non audités
30 juin 2022
(en milliers de dollars)

4. TRÉSORERIE

La trésorerie comprend la trésorerie affectée qui se compose de liquidités libellées en euros qui sont détenues dans un compte de garantie bloqué dans une banque allemande pour le traversier mixte *Atlantic Vision*. Le montant total du solde libellé en euros se chiffre à 4 500 euros (4 500 euros en 2021), ce qui correspondait à 6 060 \$ CA au 30 juin 2022 (6 233 \$ CA au 31 mars 2022).

5. SOMME À PAYER AU (À RECEVOIR DU) GOUVERNEMENT DU CANADA

La Société est financée par le gouvernement du Canada en fonction principalement de ses besoins de trésorerie. En outre, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'excédent cumulé au cours d'un exercice peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'exercices différents. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets de la Société pour un exercice donné diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou des principes comptables généralement reconnus.

	30 juin 2022 (3 mois)	31 mars 2022 (12 mois)
Somme à payer au gouvernement du Canada au début de la période	(663) \$	29 \$
(Somme à recevoir du) gouvernement du Canada au début de la période	(13 290)	(13 899)
Crédits parlementaires reçus au cours de la période	23 290	131 419
Comptabilisés au cours de la période :		
Exploitation	7 725	(93 598)
Immobilisations corporelles	<u>(12 840)</u>	<u>(37 905)</u>
(Déficit) excédent - financement public	18 175	(84)
(Somme à recevoir du) gouvernement du Canada à la fin de la période	-	(13 290)
Somme à payer au gouvernement du Canada à la fin de la période	4 222 \$	(663) \$

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, la charge nette au titre des avantages sociaux futurs a été de 852 \$ (nulle au 30 juin 2021). La charge comprenait les coûts au titre du régime de retraite agréé à prestations déterminées de la Société, du régime d'assurance-vie et de soins de santé et de soins dentaires pour les retraités et des indemnités pour accidents du travail.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Notes complémentaires des états financiers intermédiaires
non audités
30 juin 2022
(en milliers de dollars)

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux parties non apparentées. Au cours de la période, la Société a engagé des charges de 326 \$ (359 \$ en 2021) avec d'autres sociétés d'État, ministères et organismes publics fédéraux. En outre, le gouvernement du Canada finance la Société, comme cela est précisé dans les notes complémentaires 2 a) et 5. Transports Canada a autorisé la Société à utiliser gratuitement les terres publiques sur lesquelles sont sis ses terminaux portuaires. Aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre, car la juste valeur de ce service qui est rendu gratuitement ne peut pas faire l'objet d'une estimation fiable.

8. ÉVENTUALITÉS

Il n'y a eu aucun changement aux éventualités au titre des litiges depuis la fin de l'exercice le plus récent. Il n'y a eu aucune autre nouvelle poursuite pour laquelle un paiement est probable.